

Dépérissement

Janine KIEVITS

Rapport AFSSA : enseignements... et ambiguïtés

De l'exposé de Jean-Paul Faucon, chef de l'unité de pathologie des abeilles à l'AFSSA de Sophia-Antipolis, on retiendra que les deux formes de *Nosema* (*apis* et *ceranae*) sont bien présentes sur le sol français. L'auteur évalue la prévalence de la loque américaine à 8 % du cheptel environ. Fait intéressant, il relève une difficulté croissante de fécondation des reines et un accroissement du nombre de colonies bourdonneuses, analyse confirmée par les observations de terrain de Joël Schiro, président du SPMF et apiculteur professionnel¹.

Au Royaume-Uni, les mortalités sont attribuées essentiellement à la varroase ainsi qu'à certains virus, celui des ailes déformées notamment. Le virus de la paralysie aiguë est également actif, surtout lorsque la saison est mauvaise; par contre, sa variante israélienne² n'a pas été détectée. Sur le plan des contaminants, les moyens ont manqué pour réaliser des analyses approfondies de résidus, ce qui explique que les investigations relatives aux maladies aient été beaucoup plus poussées. Des apiculteurs touchés par le dépérissement n'en pointent pas moins les pesticides du doigt; en fait, il semble qu'il existe outre-Manche, entre les points de vue officiel et apicole, une scission du même type que celle que nous connaissons sur le continent. De cette intervention toujours, nous avons appris que la fumagilline (Fumidil B) était toujours en vente et considérée comme autorisée à l'emploi en Grande-Bretagne, et ce malgré une interdiction de niveau européen pour les ruches de production vu l'absence de limites maximum de résidus (LMR) dans le miel pour cette substance et l'absence d'un médicament vétérinaire agréé.

Eric Haubruge, professeur d'entomologie à la faculté de Gembloux, a présenté les études faites par son équipe en Wallonie. Les virus sont très généralement présents dans les ruchers, tout comme la varroase; les ruchers où celle-ci n'est pas traitée ont des taux de mortalité clairement plus élevés. Les protéines fournies à l'abeille par le pollen ont été analysées pour vérifier

Le 17 juin dernier, devant une salle bien remplie, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments rendait compte aux apiculteurs et aux professionnels de l'abeille de ses dernières recherches relatives aux mortalités et effondrements des colonies d'abeilles. Difficile de donner un aperçu complet de ce qui s'est dit; restons-en donc à ce qui nous a frappés, ou a pu nous apprendre quelque chose de neuf. Au-delà de l'information, le principe même des études multifactorielles pose question dans le contexte du dépérissement, d'où les quelques réflexions par lesquelles nous terminons cet article.

que les problèmes sanitaires ne sont pas liés à une carence : aucun déficit grave n'a été trouvé, mais l'étude montre des taux légèrement trop faibles pour deux acides aminés, l'isoleucine et le tryptophane.

On relèvera d'intéressantes interventions sur les seuils de pathogénicité, question qu'il devient urgent de résoudre à l'heure où les méthodes d'analyse permettent de découvrir des germes même si ceux-ci sont en très petit nombre ou à l'état latent. Bernard Toma, le directeur de l'étude multifactorielle à l'AFSSA, a rappelé que les postulats de Koch étaient toujours bien d'application... une ruche ne peut être considérée comme atteinte de la paralysie chronique qu'à condition que soient présents à la fois les symptômes de cette maladie et un certain seuil viral³. Des études statistiques sont en cours visant à définir de tels seuils, particulièrement pour les virus associés à la varroase, très présents dans l'ensemble des ruchers.

Enfin, Luc Belzunces, toxicologue de l'abeille à l'INRA d'Avignon, a souligné les limites de l'approche multifactorielle; il lui revient le mérite d'avoir ainsi mis au jour l'ambiguïté qui a traversé toute cette journée.

Car il y a bien une ambiguïté qui baigne le discours officiel depuis le début des problèmes de dépérissement, et qu'on pourrait résumer comme suit : les apiculteurs s'inquiètent des mortalités et effondrements qui semblent les frapper de façon aléatoire, sans qu'existent à ce jour des mesures de prévention leur offrant de réelles garanties de retrouver leurs ruches vivantes au printemps - c'est ce qu'on appelle le dépérissement.

Le dépérissement, pour réel qu'il soit, n'en est pas moins un phénomène aux contours flous et aux formes multiples. Il inclut certainement les disparitions d'abeilles, mais vraisemblablement aussi d'autres phénomènes tels les problèmes de remérage ou les essaimage anormaux. Il se traduit par des mortalités, mais aussi par des affai-





blissements, avec ou sans présence de maladies. Les études multifactorielles, faute de cerner le phénomène, ne le considèrent jamais comme un tout : elles le démembrant en n'en étudiant qu'un seul aspect à la fois, par exemple la mortalité (dans ce cas, les ruches affaiblies ne sont pas prises en compte) ou la morbidité (et la maladie est considérée isolément, sans lien avec les autres phénomènes éventuellement présents). Il y manque donc l'essai descriptif qui seul permettrait de faire du dépérissement un objet d'étude à part entière; et il n'y a pas de risque qu'une étude découvre jamais la cause unique ou première d'un phénomène qu'elle ne considère pas comme son objet.

Faute de cette démarche, les études multifactorielles inventorier les causes connues de mortalité/morbidité des abeilles : maladies, carences nutritionnelles, contaminants.

Côté maladies, on aboutit forcément à des corrélations connues (mortalités et varroa, mortalités et loque) qui n'évacuent aucune hypothèse. Car une corrélation ne signifie ni cause unique ni cause première : par exemple, dans une usine d'amiante où une certaine proportion des ouvriers est atteinte de pneumoconiose, il n'y en a pas moins une corrélation positive entre maladie cardiaque et mortalité des ouvriers, ou entre usage de la cigarette et morbidité ! De telles corrélations n'apportent rien au débat. Et on comprend la frustration d'apiculteurs professionnels qui ont parfois subi de très lourdes pertes et s'entendent dire, comme s'ils l'ignoraient, que la loque ou la nosérose sont des pathogènes dangereux...

S'agissant des contaminants, et plus particulièrement des pesticides qui sont surtout visés, aborder le problème par le biais de telles études revient à méconnaître la logi-



De l'avis des scientifiques et des apiculteurs, le nombre de ruches bourdonneuses est en forte augmentation en France.

que qu'a voulue le législateur européen au travers de la Directive 91/414/CEE. Selon celle-ci, un produit ne peut se trouver sur le marché que s'il a été préalablement démontré qu'il n'a pas d'effet nocif sur la santé humaine ou animale, et pas d'effets inacceptables sur l'environnement. Ceci nous ramène au problème de l'évaluation des pesticides, qui paraît loin d'être résolu. Un exemple ? On apprend, de la lecture des résumés des études en champ Cruiser⁴, que la moitié de l'échantillon traité est devenu bourdonneux dans deux études sur cinq, et que dans une troisième étude, les ruches traitées ont été envahies de maladies. L'AFSSA a néanmoins émis un avis favorable parce qu'elle estimait ne pas déterminer les éléments permettant d'imputer de façon certaine les dégâts au produit sous essai plutôt qu'au bruit de fond (communi-

cation personnelle d'une fonctionnaire de l'AFSSA interrogée à ce propos) ! On peut à bon droit se demander comment l'autorité française a pu estimer, dans un tel cas, que l'absence d'effets inacceptables était bien étayée ?

Le monde apicole reste aujourd'hui en attente d'une approche scientifique rigoureuse centrée sur le dépérissement. Par ailleurs, il est temps que l'Europe applique les législations dont elle s'est elle-même dotée et ne laisse pas persister sur le marché des produits dont elle reconnaît elle-même que l'évaluation des effets sur les abeilles a été insuffisante. Un peu plus de rigueur et de morale permettraient de restaurer les confiances perdues et d'éviter bon nombre de conflits. Ce ne serait pas de trop, en ces temps troublés...

1. Voir notamment le communiqué de presse du SPMF à ce propos : http://www.beekeeping.com/spmf/com_presse_spmf_22_06.pdf

2. IAPV, Israeli Acute Paralysis Virus, a été désigné un moment comme cause première du dépérissement des abeilles aux Etats-Unis où on le croyait arrivé récemment via des importations d'Australie. Il a été démontré depuis, comme pour *Nosema ceranae*, que sa présence était plus ancienne qu'on l'avait d'abord pensé.

3. Coïncidence, nous évoquions ces postulats dans un article du numéro précédent d'*Abeilles & Cie* (Mille milliards de mille microbes, Ab&Cie n° 130, p. 14)

4. Les études en champ sont déterminantes : s'il n'y a pas de problème constaté à ce niveau, le produit sera autorisé même si des effets significatifs ont été constatés en laboratoire ou en tunnel.